



**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MACS
SÉANCE DU MERCREDI 10 AVRIL 2019 À 18 HEURES
SALLE DANGOU LESCOUZÈRES
(sur convocation du 3 avril 2019)**

Président

Nombre de conseillers : 9

Nombre de membres nommés : 9

Présents : 10

Absents représentés : 3

Absents excusés : 3

Absents : 3

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DE MACS
DU 10 AVRIL 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le dix du mois d'avril à 18 heures, le conseil d'administration du Centre intercommunal d'action sociale de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 3 avril 2019, s'est réuni en session ordinaire, au siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Madame Frédérique Charpenel.

Présents :

*Mesdames Frédérique CHARPENEL, Sylvie DE ARTECHE, Maité GRAFF, Pierrette MICHELENA et Françoise TROCCARD ;
Messieurs Pierre ATHANASE, Pierre LAFFITTE, Alain LAVIELLE, Jérôme PETITJEAN et Jean Paul TOURNIER.*

Absents représentés :

Monsieur Alain JEAN a donné pouvoir à Monsieur Pierre LAFFITTE, Monsieur Yves MONGROLLE a donné pouvoir à Monsieur Alain LAVIELLE et Monsieur Michel PENNE a donné pouvoir à Monsieur Pierre ATHANASE

Absents excusés :

*Madame Rosa DI MURO ;
Messieurs Pierre FROUSTEY, Benoît DARETS.*

Absents :

*Mesdames Nelly BETAILLE et Corinne LAFITTE ;
Monsieur Pascal SCHWINDOWSKY.*

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2019 DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - ADOPTION DU PROJET DE BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Madame Frédérique CHARPENEL

Conformément aux dispositions combinées des articles L. 2313-1 et L. 2121-12 du code général des collectivités territoriales, une note explicative de synthèse est annexée au projet de budget primitif soumis à l'approbation du conseil d'administration.

A - SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 - DÉPENSES



011- Charges à caractère général	417 350,00 €
012- Charges de personnel et frais assimilés	4 461 825,81 €
022- Dépenses imprévues	5 000,00 €
042- Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 600,00 €
65- Autres charges de gestion courantes	200,00 €
66- Charges financières	1 000,00 €
67- Charges exceptionnelles	1 000,00 €
Total propositions des dépenses de fonctionnement	4 903 975,81 €

2 - RECETTES

002- Résultat reporté de fonctionnement	82 475,81 €
013- Atténuations de charges	130 000,00 €
70- Produits des services	1 229 000,00 €
74- Dotations et participation	3 454 950,00 €
75- Autres produits de gestion courante	50,00 €
77- Produits exceptionnels	7 500,00 €
Total propositions des recettes de fonctionnement	4 903 975,81 €

B - SECTION D'INVESTISSEMENT

1- DÉPENSES

020- Dépenses imprévues	7 800,00 €
16- Emprunts et dettes assimilés	10 000,00 €
20- Immobilisations incorporelles	1 000,00 €
Opération 201302- Téléphonie	10 000,00 €
Opération 201601- Matériels informatiques	35 370,96 €
Opération 201701-Mobilier de bureau	38 500,00 €
Opération 201901 – matériels et outillages techniques	2 000,00 €
Total propositions des dépenses d'investissement	104 670,96 €
Reste à réaliser 2018	25 432,13 €
Total des dépenses d'investissement	130 103,09 €

2 - RECETTES

001- Résultat reporté d'investissement	102 347,29 €
--	--------------



La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication ou affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département. Depuis le 30 novembre 2018, outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr.

*Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme
À Saint-Vincent de Tyrosse, le 10 avril 2019*

Pour le président,
par délégation
La vice-présidente,




Frédérique Charpenel



040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 255,80 €
10 – Dotations, fonds divers et réserves	500,00 €
16- Emprunts et dettes assimilés	10 000,00 €
Total propositions des recettes d'investissement	130 103,09 €

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le code de l'action sociale et des familles ;

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1612-1 et suivants et L. 2311-1 et suivants ;

VU l'arrêté interministériel en date du 21 décembre 2016 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

VU la délibération du conseil d'administration du CIAS du 6 mars 2019, prenant acte de la tenue d'un débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2019 ;

VU la note de synthèse et le projet de budget principal pour 2019, annexés à la présente et établi conformément aux dispositions de l'article L. 2312-3 du code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT que le budget des communes et EPCI à fiscalité propre de 10 000 habitants et plus, ainsi que des CIAS qui sont soumis à la nomenclature M14, est voté soit par nature, soit par fonction. S'il est voté par nature, il comporte une présentation fonctionnelle ; s'il est voté par fonction, il comporte une présentation par nature ;

CONSIDÉRANT que les crédits sont votés par chapitre et, si le conseil d'administration en décide ainsi, par article ;

CONSIDÉRANT toutefois que, si le projet de budget doit, sur le plan formel, respecter les règles de présentation prescrites par les dispositions précitées du code général des collectivités territoriales, ces mêmes dispositions n'imposent pas nécessairement qu'il soit procédé à un vote formel sur chacun des chapitres ou articles, à condition qu'un débat ait préalablement eu lieu pour constater l'assentiment de la totalité ou de la majorité des administrateurs sur les modalités de vote du projet de budget ;

décide :

Article 1 : après en avoir délibéré préalablement et à l'unanimité, décide d'approuver les modalités de vote du projet de budget principal pour 2019, tel qu'annexé à la présente, proposées par Madame la vice-présidente, comme suit :

- procéder à un vote portant sur les dépenses et recettes inscrites en section de fonctionnement,
- procéder à un vote portant sur les dépenses et recettes inscrites en section d'investissement.

Article 2 : après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter, chapitre par chapitre et selon les montants figurant dans la balance présentée en annexe de la présente, les dépenses et recettes inscrites en section de fonctionnement.

Ladite section de fonctionnement s'équilibrant en dépenses et en recettes et s'élevant :

- en dépenses à la somme de : 4 903 975,81 €
- en recettes à la somme de : 4 903 975,81 €.

Article 3 : après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter, chapitre par chapitre et selon les montants figurant dans la balance présentée en annexe de la présente, les dépenses et recettes inscrites en section d'investissement du projet de budget principal pour l'exercice 2019.

Ladite section d'investissement s'équilibrant en dépenses et en recettes et s'élevant :

- en dépenses à la somme de : 104 670,96 €
reste à réaliser 2018 25 432,13 €
soit un total de 130 103,09 €
- en recettes à la somme de : 130 103,09 €

Article 4 : le budget primitif principal pour l'exercice 2019 est adopté, chapitre par chapitre et selon les montants figurant dans la balance présentée en annexe de la présente.

DÉPENSES FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 19/04/2019

Reçu en préfecture le 19/04/2019



ID : 040-200009868-20190410-10042019D02B-BF

Nature	BP 2018	BP 2019
	60611 EAU ET ASSAINISSEMENT	25 000,00
60612 ENERGIE - ELECTRICITE	40 000,00	43 000,00
60622 CARBURANTS	10 000,00	7 500,00
60623 ALIMENTATION	400,00	400,00
60631 FOURNITURES D'ENTRETIEN	800,00	800,00
60632 FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	3 000,00	3 000,00
60636 VETEMENTS DE TRAVAIL	5 000,00	8 000,00
6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	7 000,00	6 000,00
6068 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	500,00	500,00
611 CONTRATS PRESTATIONS DE SERVICES AVEC ENTREPRISES	27 000,00	27 000,00
6135 LOCATIONS MOBILIERES	14 000,00	14 250,00
61521 TERRAINS	20 000,00	10 000,00
615221 BATIMENTS PUBLICS	10 000,00	15 000,00
615232 RESEAUX	13 500,00	10 000,00
61551 MATERIEL ROULANT	5 500,00	5 000,00
6156 MAINTENANCE	30 000,00	25 800,00
6161 MULTIRISQUES	33 000,00	31 000,00
6182 DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	700,00	600,00
6184 VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	14 000,00	5 000,00
6188 AUTRES FRAIS DIVERS	19 000,00	3 000,00
6225 INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	900,00	900,00
6226 HONORAIRES	5 000,00	1 000,00
RECETTES INVESTISSEMENT	2 000,00	4 500,00
6236 CATALOGUES ET IMPRIMES	1 200,00	3 500,00
6238 DIVERS	0,00	0,00
6251 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	90 000,00	102 000,00
6257 RECEPTIONS	4 000,00	500,00
6261 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	30 000,00	29 000,00
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	31 000,00	35 000,00
627 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	200,00	200,00
6281 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	6 000,00	4 000,00
6288 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	600,00	600,00
637 AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)	300,00	300,00
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	449 600,00	417 350,00
6218 AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	140 000,00	145 000,00
6331 VERSEMENT DE TRANSPORT	19 000,00	20 000,00
6332 COTISATIONS VERSEES AU FNAL	16 000,00	16 000,00
6336 COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	69 000,00	70 000,00
64111 REMUNERATION PRINCIPALE	1 133 000,00	1 155 000,00
64112 NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	11 000,00	12 000,00
64116 INDEMNITES DE PREAVIS ET DE LICENCIEMENT	15 000,00	15 000,00
64118 AUTRES INDEMNITES	205 000,00	228 025,81
64131 REMUNERATIONS NON TITULAIRES	2 320 000,00	2 200 000,00
64168 AUTRES EMPLOIS D'INSERTION	28 000,00	28 000,00
6451 COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	290 000,00	254 000,00
6453 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	230 000,00	230 000,00
6454 COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	50 000,00	45 000,00
6455 COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	5 000,00	5 000,00
6456 VERSEMENT AU FNC DU SUPPLEMENT FAMILIAL	18 000,00	21 000,00
6475 MEDECINE DU TRAVAIL ,PHARMACIE	15 000,00	17 800,00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 564 000,00	4 461 825,81
022 DEPENSES IMPREVUES	10 000,00	5 000,00
022 DEPENSES IMPREVUES	10 000,00	5 000,00
6811 DAP - IMMOBILISATIONS INCORPELLES ET CORPELLES	20 800,00	17 600,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	20 800,00	17 600,00
651 REDEVANCES POUR CONCESSIONS,BREVETS,LICENCES...	200,00	200,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	200,00	200,00
6718 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES / OPE DE GESTION	0,00	0,00
673 TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	35 058,00	1 000,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	35 058,00	1 000,00
661 CHARGES D INTERET		1 000,00
66 CHARGES FINANCIERES	0,00	1 000,00
Total Dépenses	5 079 658,00	4 903 975,81

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 19/04/2019

Reçu en préfecture le 19/04/2019



ID : 040-200009868-20190410-10042019D02B-BF

Nature	BP 2018	BP 2019
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	238 734,35	82 475,81
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	238 734,35	82 475,81
6419 REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	150 000,00	130 000,00
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	150 000,00	130 000,00
7066 REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES SOCIAL prestataire	1 250 000,00	1 111 000,00
7066 REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES SOCIAL mandataire	50 000,00	38 000,00
7066 REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES SOCIAL transport	25 000,00	25 000,00
7066 REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES SOCIAL petits travaux	5 000,00	0,00
70688 AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	50 000,00	49 000,00
70878 PAR D'AUTRES REDEVABLES	3 000,00	6 000,00
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 383 000,00	1 229 000,00
74712 EMPLOIS D AVENIR	13 000,00	11 000,00
74718 AUTRES	130 200,00	116 000,00
7473 DEPARTEMENTS	1 881 058,00	1 788 000,00
74751 GFP DE RATTACHEMENTS	900 000,00	1 105 000,00
7478 AUTRES ORGANISMES	372 965,65	434 950,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 297 223,65	3 454 950,00
7588 AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		50,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	50,00
7788 PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	10 700,00	7 500,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 700,00	7 500,00
Total Recettes	5 079 658,00	4 903 975,81



DÉPENSES INVESTISSEMENT

Nature		Total BP 2018	Report de Crédit 2018	PROPOSITION 2019
	020 DEPENSES IMPREVUES	7 969,00		7 800,00
020	DEPENSES IMPREVUES	7 969,00	0,00	7 800,00
	165 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	10 000,00		10 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	10 000,00	0,00	10 000,00
	2051 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	3 500,00		1 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 500,00	0,00	1 000,00
	2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	11 450,00	6 450,00	10 000,00
<i>201302</i>	<i>TELEPHONIE</i>	<i>11 450,00</i>	<i>6 450,00</i>	<i>10 000,00</i>
	2182 MATERIEL DE TRANSPORT	16 329,28		
<i>201303</i>	<i>ACHAT VEHICULES</i>	<i>16 329,28</i>		
	2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	40 000,00	15 867,54	35 370,96
<i>201601</i>	<i>MATERIELS INFORMATIQUES</i>	<i>40 000,00</i>	<i>15 867,54</i>	<i>35 370,96</i>
	2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	40 000,00		38 500,00
	2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 114,59	
<i>201701</i>	<i>MOBILIER DE BUREAU</i>	<i>40 000,00</i>	<i>3 114,59</i>	<i>38 500,00</i>
	2158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE			2 000,00
<i>201901</i>	<i>MATERIELS ET OUTILLAGES TECHNIQUES</i>			<i>2 000,00</i>
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	107 779,28	25 432,13	85 870,96
	Dépenses	129 248,28	25 432,13	104 670,96

RECETTES INVESTISSEMENT

Nature		Total BP 2018	Report de Crédit 2018	PROPOSITION 2019
	001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	98 448,28		102 347,29
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	98 448,28	0,00	102 347,29
	10222 FCTVA			500,00
10	DOTATIONS FONDS DIVERS			500,00
	28051 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	1 938,00	0,00	0,00
	28182 MATERIEL DE TRANSPORT	10 358,00	0,00	8 074,00
	28183 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL D'INFORMATIQUE	8 238,00	0,00	8 616,80
	28188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	266,00	0,00	565,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	20 800,00	0,00	17 255,80
	165 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	10 000,00	0,00	10 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	10 000,00	0,00	10 000,00
	Recettes	129 248,28	0,00	130 103,09

FILIERE	CADRE D'EMPLOI	GRADE	CAT	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIF POURVU	Dont TNC	SERVICE
ADMINISTRATIVE	Administrateurs	Administrateur	A	1	0		Direction Générale
	Attachés	Directeur	A	1	0		Direction Générale
		Attaché principal	A	1	1		Direction Générale
		Attaché territorial	A	1	1		Direction Générale
	Rédacteurs	Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	B	1	1		Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
		Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	B	1	0		
		Rédacteur	B	2	2		Administration générale
	Adjoints Administratifs	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	3	3		Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile Service des Gens du Voyage
		Adjoint administratif	C	2	2		Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile Administration générale
TECHNIQUE	Technicien	Technicien	B	1	0		Service des Gens du Voyage
		Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe		1	1		Service des Gens du Voyage
	Adjoints Techniques	Adjoint technique	C	3	3		Service des Gens du Voyage
MEDICO-SOCIALE	Infirmiers	Cadre de santé 1 ^{ère} classe	A	1	1		Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
		Infirmier territorial en soins généraux de classe supérieure	A	1	1		Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
		Infirmier de classe supérieure	B	1	1		Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
	Assistants Socio-Educatifs	Assistant Socio-Educatif Principal	B	2	2	1 à 28h hebdo	Service des Gens du Voyage
	Agents Sociaux	Agent social Principal 1 ^{ère} classe	C	1	1	35h hebdo	Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
				1	1	31h30	
				18	18	28h hebdo	
				4	4	27h30 hebdo	
	Agents Sociaux	Agent social Principal 2 ^{ème} classe	C	3	3	25h hebdo	Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
				1	1	35h hebdo	
				12	12	28h hebdo	
				3	3	27h30 hebdo	
				4	4	25h hebdo	
				4	4	22h hebdo	
				5	5	20h hebdo	
				1	1	17h30 hebdo	
	1	1	15h hebdo				
	Agents Sociaux	Agent social	C	1	1	35 h hebdo	Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
				4	4	28 h hebdo	
				9	9	27 h 30 hebdo	
20				20	25 h hebdo		
3				3	22 h hebdo		
29				29	20h hebdo		
3				3	17h30 hebdo		
26	26	15h hebdo					

162 agents titulaires et non titulaires

Emplois aidés	Temps de travail	Service
Emploi d'avenir	1 agent à 35h	Service Accompagnement et transport

D2 – ARRÊTÉ – SIGNATURES

Envoyé en préfecture le 19/04/2019

Reçu en préfecture le 19/04/2019



ID : 040-200009868-20190410-10042019D02B-BF

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES :

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 3 avril 2019

Présenté par la vice-présidente, Frédérique Charpenel

A Saint Vincent de Tyrosse le mercredi 10 avril 2019

Délibéré par le Conseil d'Administration réuni en session ordinaire

A Saint Vincent de Tyrosse le 10 avril 2019

Les membres du Conseil d'Administration du CIAS

P. FROUSTEY	Excusé	P. ATHANASE	Excusé
F. CHARPENEL		JP. TOURNIER	
F. TROCCARD		R. DI MURO	Excusée
N. BETAÏLLE	Absente	A. JEAN	Pouvoir à Monsieur Pierre Laffitte
S. DE ARTECHE		P. MICHELENA	
A. LAVIELLE	Excusé	Y. MONGROLLE	Pouvoir à Monsieur Alain Lavielle
J. PETITJEAN		P. LAFFITTE	
B. DARETS	Excusé	M. GRAFF	
M. PENNE	Pouvoir à Monsieur Pierre Athanase	P. SCHWINDOWSKY	Absent
C. LAFITTE	Absente		

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de la transmission en préfecture, le..... et la publication le.....
A Saint Vincent de Tyrosse.le.....



RAPPORT DE PRÉSENTATION BUDGET 2019 DU CIAS DE MACS

DOMAINES DE COMPÉTENCES

- « L'aide à domicile » mise en œuvre par le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) des personnes âgées ou en situation de handicap : prestation d'aide à domicile, accompagnement/transport,
- « La gestion des aires d'accueil des gens du voyage » du territoire de la communauté de communes en y menant des missions d'accueil des voyageurs en demande de stationnement, d'entretien des équipements et d'accompagnement, et d'éducation des voyageurs accueillis.

CONTEXTE

1- Contexte National :

La loi d'adaptation de la société au vieillissement promulguée le 28 décembre 2015 connaît ses premières concrétisations en 2016. Cette loi visait à améliorer les conditions d'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie en direction des plus dépendants et des plus modestes.

Néanmoins, les effets attendus en matière d'activité ne se sont pas concrétisés. En effet le volume horaire des plans d'aide accordés n'a pas augmenté, et les plans d'aide caduques n'ont pas été systématiquement remplacés par d'autres.

La création d'un « 5^{ème} risque de protection sociale » tant de fois promis n'est pas encore concrétisé. La question du vieillissement de la population reste au centre des débats de réformes de fond pour ne pas mettre en danger les 2 millions de personnes accompagnées par les services d'aide à domicile.

Le CIAS de MACS doit tenir compte à la fois de la mutation des compétences de la communauté de communes, et des contraintes budgétaires confirmées en 2018 sur le plan national, avec la mise en œuvre de la nouvelle trajectoire d'évolution de la dépense publique.

Le taux directeur d'augmentation des tarifs est fixé à 1,42 % (Arrêté du 21 décembre 2018 relatif aux prix des prestations de certains services d'aide et d'accompagnement à domicile) pour 2019.

2- Contexte du CIAS :

Le secteur d'activité du maintien à domicile est devenu très concurrentiel, des entreprises lucratives se sont installées sur le territoire de MACS, et le nombre de service agréés et/ou autorisés est en augmentation (passant de 2 à 7).

Le plan d'actions du SAAD 2016-2020 issu du travail d'accompagnement mené par le cabinet SPQR prévoit trois axes prioritaires à mener dans ce contexte budgétaire contraint :

- Ressources humaines et gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ;
- Optimiser l'organisation ;
- Définir des mesures financières.

La prise en compte du contexte local impose trois mesures essentielles :

- La mise en place d'une démarche « commerciale » ;
- Un plan de lutte contre l'absentéisme ;
- Une optimisation des recrutements.

Envoyé en préfecture le 19/04/2019

Reçu en préfecture le 19/04/2019

les :



ID : 040-200009868-20190410-10042019D02B-BF

ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2019

Les grandes orientations du budget 2019 du CIAS sont :

- Une maîtrise des charges de fonctionnement
- L'ajustement des tarifs libres en fonction du taux directeur

I - BUDGET PRINCIPAL

En 2019, le CIAS disposera d'un budget principal qui s'équilibrera à hauteur de 4 903 975,81 € en section de fonctionnement et de 130 103,09 € en section d'investissement.

I-SECTION DE FONCTIONNEMENT

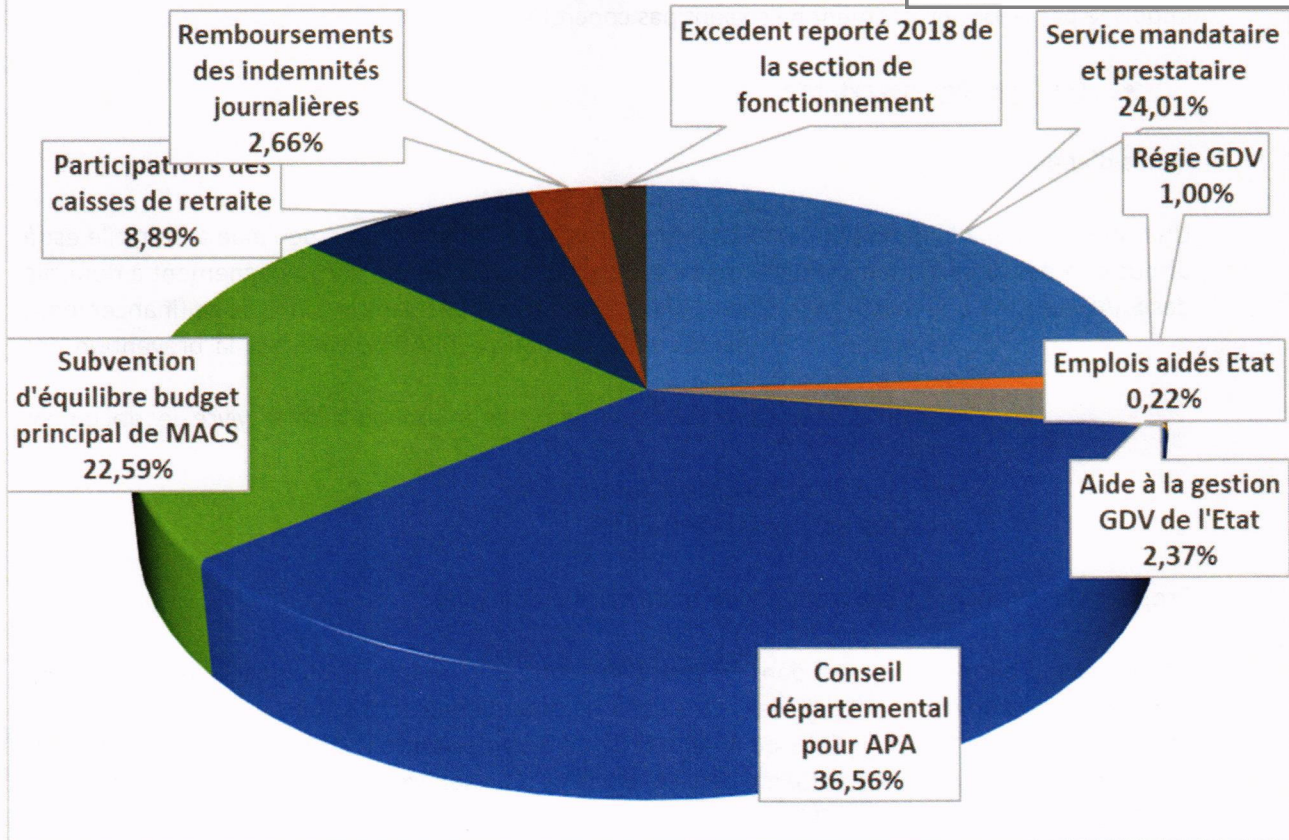
A - Recettes de fonctionnement

En 2019, les recettes de fonctionnement sont évaluées à 4 903 975,81€, soit une légère diminution de 3.45% par rapport à 2018.

Les recettes sont essentiellement composées :

- Des services mandataires et prestataires du service aide à domicile : 1 174 000 €
- De la régie GDV : 49 000 €
- De l'aide à la gestion de l'État pour l'accueil des gens du voyage : 116 000 €
- Des emplois aidés de l'État : 11 000 €
- De l'APA du conseil départemental : 1 788 000 €
- De la subvention d'équilibre du budget principal de MACS : 1 105 000 €
- Des participations des caisses de retraite estimées à 435 000 €
- Des remboursements d'indemnités journalières sur rémunérations du personnel estimées à 130 000 €
- De l'excédent reporté 2018 de la section de fonctionnement évalué à 82 475,81 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019



- L'activité 2018 :

- Une diminution de l'activité totale de 6 %
- Une diminution des heures en service payant de 16,91 %
La mise en place d'une nouvelle politique tarifaire basée sur les revenus de l'année N-1 a provoqué une diminution du volume des heures en service payant
- Une diminution des heures Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) de 3,6 %
- Taux de réalisation des plans d'aide 82,37 % (contre 84 % en 2017)
- 70 % de l'activité APA est liée à l'entretien du cadre de vie (aide au ménage)

- Dotation APA

En 2019, la dotation APA, versée par le Département des Landes, représentera 36,56 % des recettes du CIAS.

La dotation APA est calculée, par le Département, chaque année en septembre de l'année précédente, ce qui reste toujours aléatoire pour la préparation budgétaire. Le prévisionnel de la dotation APA 2019 est fixée en tenant compte de l'activité réalisée en 2018.

L'évolution des tarifs allocation personnalisée d'autonomie pour 2019 est actée depuis le 1^{er} janvier 2019 :

- 20,50€ pour les heures de garde de jour et aide-ménagère ;
- 23,50 € pour les heures d'auxiliaire de vie.

427 bénéficiaires APA ont été accompagnés par le SAAD en 2018 contre 417 en 2017. Le nombre de bénéficiaires accompagnés est donc en augmentation (+2,3 %).



Le nombre d'heures réalisées est en diminution, moins 3 915 heures (652 h), les effets attendus suite à l'évolution de la dépendance et à l'impulsion impulsée par la loi vieillissement ne se sont pas concrétisés en 2018.

- Les financements externes

Fonds d'appui

Un fonds d'appui à la définition de la stratégie territoriale dans le champ de l'aide à domicile est à disposition des départements pour soutenir les bonnes pratiques et l'accompagnement à domicile des SAAD. Le CIAS poursuit la mise place des 4 mesures retenues dans le cadre de ce financement :

- L'élaboration d'un parcours de formation (PRAPSS) ciblé sur la prévention des risques professionnels ;
- Dégager du temps à l'assistant de prévention pour faire vivre le document unique ;
- Généraliser le prélèvement automatique ;
- La réactualisation des tarifs libres.

Projet SPASAD (service polyvalent d'aide et de soins à domicile)

Cette expérimentation inscrite dans le cadre du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens permet un accompagnement dans les actes de la vie quotidienne et des soins aux personnes âgées et handicapées. Le SAAD du CIAS de MACS et Santé Service assurent conjointement les missions d'un service de soins infirmiers (Santé service) et celles d'un service d'aide à domicile (financement conférence des financeurs 10 K€).

Projet social et éducatif des gens du voyage

Le Département sera sollicité en 2019 pour le maintien de la subvention accordée en 2018, pour l'accompagnement social des bénéficiaires des minima sociaux (36 K€).

Une réponse à appel à projet auprès de la CAF a reçu un avis favorable pour bénéficier d'une subvention d'investissement pour l'acquisition de mobilier à hauteur de 964 €

Deux demandes de subvention ont été adressées à la CAF des Landes fin 2018 au titre des projets 2019 :

- Une demande de financement pour poursuivre le projet « Café des parents » mis en place en 2018 auprès du public gens du voyage ;
- Une demande de financement dans le cadre des contrats locaux d'accompagnement à la scolarité des enfants issus de la communauté gens du voyage.

- La subvention d'équilibre

La subvention d'équilibre est fixée à 1 105 K€ pour 2019. L'augmentation par rapport à la subvention accordée en 2018 est justifiée par la baisse notoire d'activité ainsi que la revalorisation de la prise en compte des inter-vacations accordées aux aides à domicile.



B - Dépenses de fonctionnement

La recherche de maîtrise constante des dépenses de fonctionnement, aussi bien sur le volet dépenses générales que sur le volet ressources humaines, est effective au sein du CIAS.

Le montant des dépenses de fonctionnement pour 2019 est de 4 903 975.81 €, soit une diminution de 3,45 % par rapport à 2018.

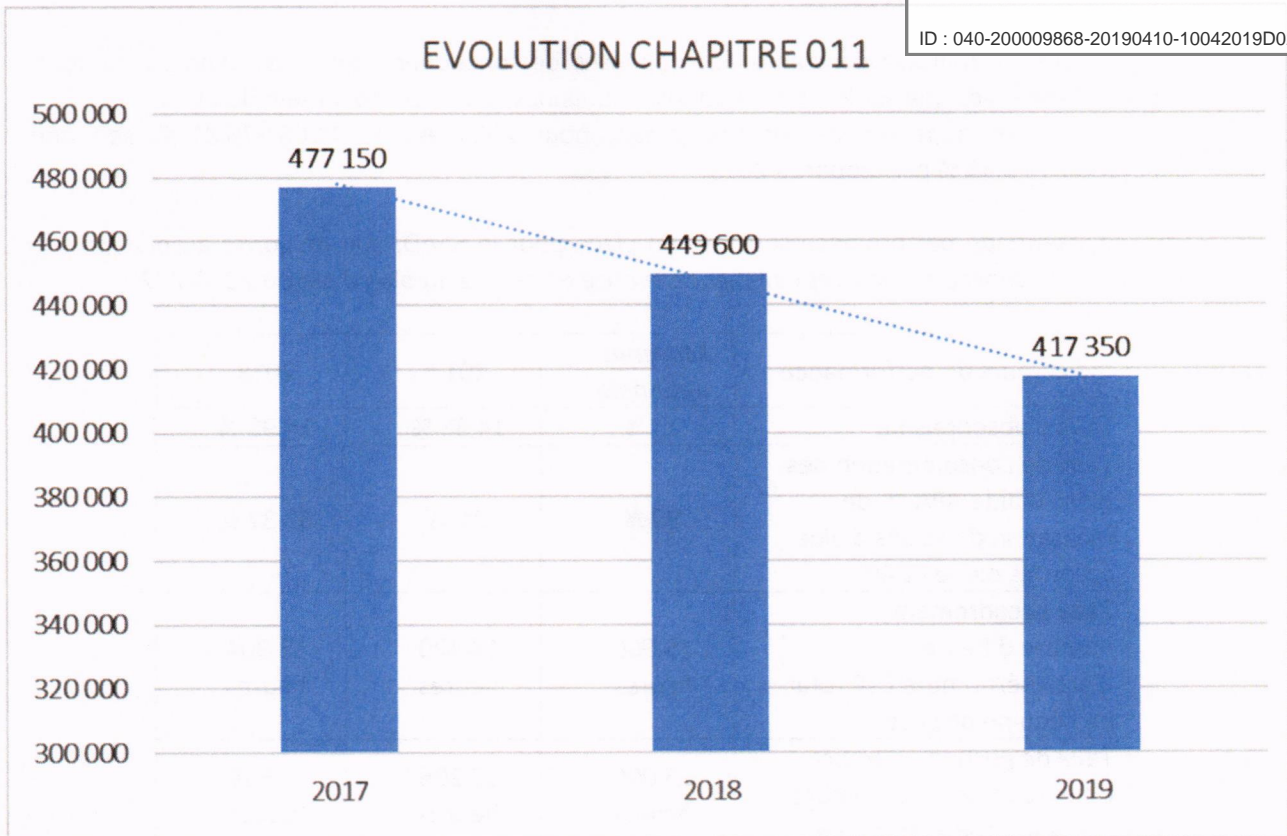
Des indicateurs de performance sont mis en place pour le SAAD, afin de suivre au plus près la gestion de ce service et mesurer l'impact de la mise en œuvre du plan d'action 2016/2020:

Indicateurs de performance	Moyenne nationale	2017	2018
Taux d'absentéisme	13 %	14,38 %	14,98 %
Taux de consommation des plans d'aide APA (% de réalisation des plans d'aide accordés par le CD40)	90 %	84 %	82,37 %
Taux encadrement : nombre d'heures d'activité/nombre ETP total de l'équipe de gestion	15 000 heures	14 420 heures	13 904 heures
Taux de gestion : nombre d'heures d'activité/nombre ETP d'assistante planning	25 000 heures	32 205 heures	30589 heures

o Les charges à caractère général

Elles correspondent aux dépenses de fonctionnement des services, elles sont évaluées à 417 350 €, soit une baisse de 7,1 % par rapport à 2018. Ce poste regroupe l'ensemble des charges de gestion courante de l'administration générale, du SAAD, et du service d'accueil des gens du Voyage :

- Une diminution liée à l'abonnement au dispositif Mailéva (dématérialisation des courriers du SAAD) ;
- Les effets positifs des mesures prises concernant la gestion des aires d'accueil, réduisant de façon significative depuis 2 ans les dégradations des dépenses courantes (diminution de l'hydrocurage, interdiction de ferrailage, limitation du nombre de caravanes par emplacement) ;
- Une baisse du coût des petits équipements ;
- Une baisse de la consommation de carburant est prévue avec l'arrêt du service petits travaux.



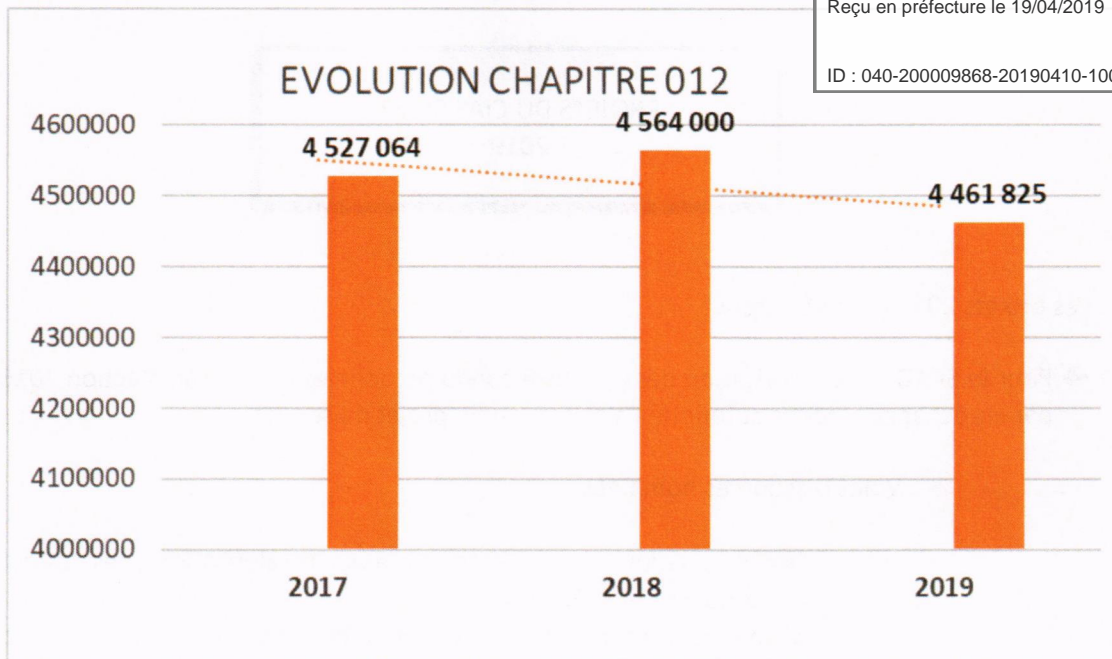
o Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel sont en diminution de - 2,23 %, notamment pour tenir compte de la baisse d'activité et du non remplacement de certains agents.

Ces dépenses intégreront la réforme du RIFSEEP et l'introduction d'une part variable liée au présentisme et à l'atteinte des objectifs, et la création d'une indemnité de départ volontaire destinée aux fonctionnaires désirant quitter la fonction publique.

Les dépenses de personnel seront impactées par la reprise du dispositif PPCR, suspendue en 2018 et dont les effets reprennent en 2019 en augmentant le traitement de base des fonctionnaires permettant une assiette de cotisation retraite plus importante.

Ces dépenses représentent 90 % du budget de fonctionnement du CIAS.



II- SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement 2019 sont évaluées à 104 670,96 € (hors restes à réaliser 2018 d'un montant de 25 432,13 €), correspondant à l'achat d'équipements informatique et de mobiliers.

- Pour le SAAD :

- Acquisition de mobiliers pour le siège suite à l'inspection ACFI du centre de gestion : 4,6 K€
- Acquisition de matériel informatique :
 - Renouvellement du stock téléphonie AD vieillissant : 70 smartphones - 6 K€
 - Acquisition de 40 smartphones AD pour poursuivre le déploiement - 4 K€
 - Acquisition de licences pour création de boîtes mail - 10,5 K€
 - Acquisition d'antivirus pour les tablettes - 4 750 €
 - Acquisition du contacteur UP APOLOGIC - 800 €

- Pour le service GDV :

- Acquisition de deux postes informatiques - 2,4 K€
- Acquisition de mobiliers en lien avec les préconisations issues de la réactualisation du Document Unique du CIAS et de l'inspection ACFI - 2 K€
- Acquisition de petits matériels et outillage - 2 K



PROJETS DU CIAS POUR 2019

Les projets 2019 du CIAS seront :

- ➔ **Pour le SAAD** : une priorisation des actions à conduire, définies par le plan d'action 2016/2020, par les échanges menés autour de l'élaboration du projet de service
 - **Volet ressources humaines**
 - Déprécarisation des agents sociaux, revalorisation des quotités de titularisation, et stagiairisations
 - Mise en œuvre des préconisations suite à la visite de suivi de l'inspectrice ACFI du 21/01/2019
 - Mise en place d'un dispositif de prévention des risques professionnels : formation PRAPS (formation des risques liés à l'activité physique des salariés)
 - Soutien à la professionnalisation des agents, formations CNFPT, formations en interne (informatique)
 - Organisation d'une conférence sur les troubles psychiques
 - Optimisation des recrutements via le dispositif du GEIQ
 - **Volet finances**
 - Suivi systématique des impayés
 - Développement de la collaboration avec le CD 40 pour réguler les impayés
 - Généralisation du prélèvement automatique
 - Revalorisation des tarifs libres suivant l'évolution du taux directeur 1,42 %
 - **Volet organisationnel**
 - Poursuite du déploiement de la téléphonie professionnelle
 - Renouvellement du stock de téléphones en place
 - Dotation des aides à domicile en tablettes
 - Poursuite du déploiement des adresses mail des aides à domicile
 - Acquisition des licences manquantes WORD, Outlook, EXCEL
 - Adhésion au dispositif Mailéva (dématérialisation du courrier du SAAD)
 - Reconduction du projet ZOU MACS (sous réserve des subventions perçues)
 - **Développement du partenariat**
 - Poursuite du travail engagé avec les CCAS du territoire et les CIAS du département
 - Organisation d'un forum sur le métier d'aide à domicile
 - Développement de l'offre d'informations à destination du public âgée via l'Escale Info et l'Escale Éco



→ **Pour le service gens du voyage :**

Une maîtrise des dépenses permettant un contrôle notable des charges de fonctionnement, par la poursuite, notamment, du travail de structuration mené en direction des aires d'accueil des gens du voyage, qui a permis une exploitation satisfaisante des sites et une limitation significative des dégradations et incivilités.

- **Renouvellement du marché de prestation de service pour la gestion de l'AGP de Tosse**, compensé par le non recrutement d'un 4^{ème} gestionnaire
- **Mise en place des procédures en lien avec la réglementation RGPD**
- **Poursuite du déploiement du projet éducatif et social**
 - « Accès à la santé » : Réflexion autour d'actions préventives avec la CPAM 40, le PASS
 - Diffusion et exploitation du questionnaire lié aux problématiques de santé
 - Poursuite de la mutualisation des compétences SAAD/GDV : accompagnement du public GDV par l'infirmière coordonnatrice du SAAD autour des problématiques de santé
 - Soutien à la parentalité, maintien du Café des parents en 2019, (subvention CAF)
 - Dispositif CLAS : animations avec les enfants (poterie, jeux au sol, citoyenneté et respect).